

Congo Belge

BELGISCH - CONGO

N° 1914 / A.E.Rappeler dans la réponse la date et le numéro
In het antwoord vermelden : nummer en
dagtekening.

Réponse au n°

Antwoord op n°

du 19

van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :

Voorwerp

Sortie Vivres.

Dossier:03.04.01.

Costermansville , le 25 octobre 1950.-
denN° 1915 / A.E. - Transmis copie pour information
à Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à
RUHENGRI.Le Directeur Provincial des
Affaires Economiques, a.i.
RAMBOUX, A.G.

RUHENGRI



24375

M O N S I E U R ,

Je vous saurais gré de me faire connaître
en vertu de quelle autorisation vous avez sorti hors
du Territoire de Lubero 3.800 Kgs. de haricots (réf.
votre achat chez Monsieur Doucas à Butembo):
Facture n° 42 = 3.800 Kgs.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée.-

Le Directeur Provincial des
Affaires Economiques, a.i.
Sé/ RAMBOUX, A.G.

Monsieur P.L.MOLINDRE,
à
Ruhengeri.

Copie de la présente est donnée à
A.T.Lubero, A.T.Ruhengeri.

Province du Kivu
Affaires Economiques.

/RECOMMANDÉ/

Congo Belge

BELGISCH - CONGO

N° 1898 /A.E.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro
In het antwoord vermelden : nummer en
dagtekening.

Réponse au n°

Antwoord op n°

du 19 19
van

ANNEXE
Bijlage

OBJET:

Voorwerp

Achat vivres indigènes.

Dossier:03.04.01.

Costermansville , le 24 octobre 1950.
den

N° 1899 /A.E.-Transmis copie pour informa-
tion à Monsieur l'Administrateur de Terri-
toire de et à RUHENGRI.--

Le Directeur Provincial des
Affaires Economiques, a.i.

RAMBOUX, A.G.

M O N S I E U R ,

Je vous saurais gré de vouloir bien me
faire connaître en vertu de quelle autorisation vous
avez sorti hors du Territoire de Lubero 4.000 Kgs. de
haricots (votre achat Costaco en date du 29 septembre
1950 B.20).

Je ne puis donner suite à votre demande de
30 tonnes du 29 septembre 1950.--

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée.--

Le Directeur Provincial des
Affaires Economiques, a.i.

RAMBOUX, A.G.

Sé/ RAMBOUX, A.G.

Monsieur SALIM SAID ESRI

à

RUHENGRI.

CONGO BELGE

Service des Télécommunications

Mod. 1/T.

Télégramme

d'Etat

Privé ordinaire

Privé urgent

ACCEPTATION -

N°

Mots

Heure

Parafe

Dans son intérêt, l'expéditeur est prié d'écrire lisiblement.

Voie d'acheminement :

Indications de service taxées :

Adresse
du destinataire

*Resident
Kigali*

TEXTE ET SIGNATURE

1962/AE.7.

Vote 38.97.03/AE. Stop.

*Phonies foncières 5 Tennes à Ruben Juri. Stop
Phonies foncières 10 Tennes dans les
centres commerciaux et à Niamey.*

Tenir à

Indications de service

Taxe par mot
frs or ou
frs congolais

TOTAL
frs congolais

Reçu de dépôt

RP

Transmis à

àh.m.

Le Télégraphiste.

Indications non télégraphiées : Expéditeur : M

à

AS

Ruben Juri